

Lien vers l'article : <https://www.lejournaldesentreprises.com/alsace/article/la-start-admcs-veut-revolutionner-le-transport-maritime-2064291>

La start-up ADMCS veut révolutionner le transport maritime

Par Nathalie Stey, le 28 juin 2023

Fondée par le transporteur routier bas-rhinois Nicolas Sarrut, la société ADMCS veut décloisonner la chaîne logistique grâce à l'utilisation de la blockchain. La construction d'un premier "terminal sec" va lui permettre de tester son application en conditions réelles.



Plateforme ADMCS Nicolas Sarrut — Photo : LCR

ADMCS, société franco-suisse fondée en 2020 par Nicolas Sarrut et basée à Eckbolsheim (Bas-Rhin) et Neuchâtel, annonce la réalisation prochaine d'un "port sec" à Ittenheim, à l'ouest de Strasbourg. L'infrastructure, d'un coût estimé à 21 millions d'euros, lui servira de site pilote pour déployer sa solution de gestion des conteneurs maritimes basée sur la blockchain, aujourd'hui en cours de développement. Elle devrait entrer en service fin 2024.

Semblable à un terminal intermodal, la plateforme pourra stocker jusqu'à 50 conteneurs équivalent-vingt-pieds (EVP), ce qui lui permettra de traiter 200 mouvements par jour. Elle sera équipée d'une grue électrique autonome, pour charger automatiquement les conteneurs sur des remorques routières, et inversement. Ces derniers pourront aussi être réparés, lavés ou encore équipés pour accueillir toutes sortes de marchandises. Objectif : rapprocher les conteneurs maritimes des entreprises utilisatrices, tout en facilitant leur prise en charge par le transport ferroviaire et fluvial jusqu'au port maritime. ADMCS espère ainsi retirer le trafic maritime de la route.

Décloisonner la chaîne logistique

Pour y parvenir, Nicolas Sarrut a eu l'idée de coupler son terminal à une application de gestion basée sur la blockchain et l'internet des objets. Plateforme ouverte et multi-opérateurs, cette dernière permet un suivi permanent des conteneurs maritimes par les différents acteurs de la chaîne logistique, du point de départ jusqu'à destination : expéditeur, destinataire, organisateurs de transport et transporteurs, manutentionnaires, courtiers, banquier, assureur, douane, etc. Avec à la clé, une diminution des circulations à vide.

Le projet a mis près de 10 ans à se concrétiser, se heurtant à la complexité d'un secteur composé de multiples acteurs habitués à travailler chacun en silo. Un monde que Nicolas Sarrut connaît pourtant bien : petit-fils de transporteur routier, il a lui-même géré une société de transport de conteneurs à Eckbolsheim (Bas-Rhin). "Pendant les 6 premières années, personne ne m'a cru", indique-t-il. C'est finalement l'agence de promotion économique de Suisse occidentale qui lui a proposé de développer son projet depuis le territoire helvète.

La blockchain pour sécuriser la donnée... et financer le projet

Contrairement à la France, la Suisse dispose en effet d'un cadre légal permettant d'émettre des jetons numériques (token) disposant d'un droit d'accès aux données des transports. Ce sont ces mêmes tokens, correspondant à un chiffre d'affaires constaté d'avance, qui ont permis à ADMCS de lever des fonds pour financer les premiers développements logiciels. La start-up a ainsi bouclé une première émission de 40 millions de tokens (32 M€) ; un deuxième tour de table du même volume, correspondant à un financement de 60 millions d'euros, vient de démarrer. Ces deux levées complètent 580 000 euros de "love money" récoltés par ADMCS, ainsi que 1,3 million d'euros de fonds personnels investis dans le projet.

La start-up a d'ores et déjà développé le cœur de son logiciel, nommé Sirius. Elle s'attelle désormais au codage du back-office, avant la réalisation des premiers tests, prévus d'ici 12 à 14 mois. À terme, sa solution pourrait être déployée dans de nombreux terminaux "secs" à travers le monde.

MOTS-CLÉS

- **LOGISTIQUE**
- **MARITIME**
- **NUMÉRIQUE**
- **INNOVATION**
- **INVESTISSEMENT**
- **BAS-RHIN**